

# RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

---

Assemblée Générale du 24 avril 2026  
Exercice 2025

**Les Équipes Saint-Vincent de Martigues**





# SOMMAIRE

---

<b>Mot de la Présidente</b>	<b>p.3</b>
<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>p.5</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ</b>	<b>p.13</b>
<b>I. L'AIDE ALIMENTAIRE</b>	<b>p.13</b>
1.1 Principales caractéristiques	p.12
1.2 Permanence accueil	p.14
1.3 L'agent d'accueil	p.14
1.4 Typologie du public accueilli	p.14
1.5 Bénévolat	p.17
1.6 Fonctionnement du partenariat	p.19
1.7 Autofinancement	p.19
1.8 Opération « boîte de Noël »	p.19
1.9 Perspectives	p.20
<b>II. LA FRIPERIE SOLIDAIRE</b>	<b>p.21</b>
2.1 Principales caractéristiques	p.21
2.2 Résultats et analyse	p.22
2.3 Perspectives	p.22
<b>III. ASELL – ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT</b>	<b>p.23</b>
3.1 Principales caractéristiques	p.23
3.2 Typologie du public (agrément 2023)	p.25
3.3 Problématiques rencontrées	p.26
3.4 Résultats	p.27
3.5 Analyse et difficultés	p.29
<b>IV. CISF – CENTRE D'INSERTION SOCIALE</b>	<b>p.30</b>
4.1 Principales caractéristiques	p.30
4.2 Analyse du public	p.31
4.2.1 Prescripteurs	p.31
4.2.2 Caractéristiques socio-démographiques	p.32
4.2.3 Parcours dans le RSA	p.34
4.3 Résultats	p.35
4.3.1 Principaux résultats	p.35

4.3.2 Levée des freins	p.36
4.3.3 Suivi après action	p.37
4.4 Moyens mis en œuvre	p.38
4.4.1 Ateliers collectifs	p.38
4.4.2 Bilans individuels	p.39
4.4.3 Intervenants extérieurs	p.39
4.4.4 Sorties extérieures	p.40
4.4.5 Événements	p.41
V. PROJETS POUR 2026	p.42
5.1 Conclusion	p.42
<b>VI. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION</b>	<b>p.44</b>
6.1 Réunions	p.44
6.2 Collectes Martigues solidaire	p.44
6.3 Collecte Banque Alimentaire	p.44
6.4 Recherche de Dons	p.44
6.5 Liens avec la Fédération	p.44
6.6 Heures de bénévolat	p.45
6.7 Kilomètres parcourus	p.47

## Mot de la Présidente

---



Au cours de l'année écoulée, nos équipes ont poursuivi leur engagement avec fidélité, discrétion et générosité, au service des personnes les plus fragiles. Grâce à votre présence, votre écoute et votre dévouement, nous avons pu maintenir ce lien humain essentiel qui est au cœur de la mission de Saint-Vincent-de-Paul.

Je tiens à remercier chaleureusement chacun d'entre vous pour votre engagement, ainsi que nos partenaires et soutiens qui nous accompagnent tout au long de l'année. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible.

Je vous remercie pour votre attention et votre engagement.

**Patricia Molins**  
**Présidente**





---

# RAPPORT MORAL



*Exercice 2025*





## **Contexte**

La précarité de la population du territoire reste importante.  
Nous avons été sollicités, tant pour l'aide alimentaire et vestimentaire que pour l'accompagnement social (mesures ASELL).

---

## **Mission et valeurs**

L'association a fait le choix d'aider le plus grand nombre tout en veillant à respecter ses valeurs.

L'association des Équipes Saint Vincent a pour but :

*« d'agir contre toutes les formes de détresse matérielles, physiques ou morales, avec tous ceux qui vivent des situations de souffrance, de pauvreté, d'injustice, de violences, et ce dans le respect absolu des personnes, sans discrimination politiques ou religieuses ».*

---

## **Présentation de l'association**

Les Équipes Saint Vincent de Martigues, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, ont été créées en 1985.

Elles sont rattachées à la Fédération Française des Équipes Saint Vincent de Paris.

Depuis sa création, l'association s'inscrit dans les axes suivants :

- Soutien des personnes en difficulté
  - Prise en compte des orientations de la Fédération et des politiques sociales
  - Développement de l'esprit d'équipe
  - Amélioration continue des actions menées
- 

## **Actions principales**

### **Aide alimentaire**

Des permanences d'accueil sont tenues par des bénévoles qui reçoivent en entretien individuel toute personne en difficulté, en vue de l'étude de leur dossier et de l'attribution d'un panier alimentaire.

### **Friperie solidaire**

Des bénévoles trient, rangent et vendent, contre une petite participation, des vêtements, livres, objets et équipements issus de dons. Les recettes contribuent à l'achat de denrées alimentaires.

### **Centre d'Insertion Sociale pour les Femmes (CISF)**

Action collective destinée aux femmes bénéficiaires du RSA, menée par les CESF. Elle vise à favoriser l'insertion sociale, lever les freins (isolement, mobilité, garde d'enfants...) et recréer du lien social.

### **Accompagnement socio-éducatif lié au logement (ASELL)**

Suivis individualisés réalisés par les CESF afin de permettre l'accès ou le maintien dans le logement des personnes relevant du PLALHPD.

## **Résultats 2025**

Du 1er janvier au 31 décembre 2025 :

- Aide alimentaire : 1 388 paniers distribués
- Friperie solidaire : environ 95 ménages accompagnés régulièrement
- CISF : 80 femmes bénéficiaires du RSA accompagnées
- ASELL : 72 ménages suivis dans le cadre d'un accompagnement individualisé

### ***Évolution du nombre de ménages accompagnés***

<b>Action</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Continuité (2024-2025)</b>
Aide alimentaire	313	306	270	—
Friperie solidaire	70	90	95	—
ASELL	31	36	36	72
CISF	58	40	40	80
<b>Total</b>	<b>472</b>	<b>472</b>	<b>504</b>	<b>152</b>

---

## **Remerciements**

Les témoignages que nous recueillons nous encouragent, au quotidien, à améliorer et faire évoluer nos actions.

Nous remercions l'ensemble de l'équipe, bénévoles et salariés, pour leur réactivité, leur bienveillance et leur disponibilité, qui permettent d'offrir un service de qualité.

Nous adressons également nos remerciements à tous les organismes qui soutiennent nos actions.

---

## **Nos partenaires**

### **Financeurs**

- Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- Communes de Martigues, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts
- Caisse d'Allocations Familiales

### **Donateurs privés**

- Fédération des Équipes Saint Vincent de Paris
- Lions Club
- Office de tourisme

### **Partenaires institutionnels**

- Pôle d'insertion d'Istres
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)

- Sous-préfecture d'Istres

### **Partenaires de l'action sociale**

- Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale
- CCAS de Fos-sur-Mer et Saint-Mitre-les-Remparts
- Maisons de la Solidarité de Port-de-Bouc, Martigues, Fos-sur-Mer
- Services municipaux (logement, habitat indigne...)
- Centres sociaux de Port-de-Bouc
- Associations : APDL, CSAPA, EPE...
- Maison de la vie associative de Martigues
- Associations partenaires du territoire

### **Partenaires – aide alimentaire**

- ALDI (Martigues)
- Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône
- Boulangerie Ange (Port-de-Bouc)
- Carrefour (Châteauneuf-les-Martigues, Port-de-Bouc)
- Grand Frais
- Intermarché (Croix-Sainte, Fos-sur-Mer)
- Martigues Solidaire
- Le Fournil de Laura
- M. Zavattoni, maraîcher (Martigues – Croix-Sainte)

### **Partenaires du vestiaire**

- Recyclerie L'Atelier de Martigues
- Ressourcerie
- Stock Vintage
- Donateurs de vêtements et objets

### **Bailleur**

- UNICIL

*L'ensemble de nos partenaires sont solidaires à notre cause : accompagner les personnes en difficulté vers l'autonomie.*

## **Informations pratiques**



### **Équipes Saint Vincent de Martigues**

#### **Horaires d'ouverture au public**

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
8h30 – 12h30

#### **Horaires de la friperie solidaire**

- Mardi, jeudi, vendredi : 9h30 – 12h00





---

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



*Exercice 2025*





# I. L'AIDE ALIMENTAIRE

## 1.1 Principales caractéristiques de l'action « aide alimentaire »

### **Objectifs**

Soutenir les personnes en situation de précarité par une aide alimentaire.

### **Orientation du public**

La personne se présente spontanément à l'association : un rendez-vous en permanence accueil lui sera proposé.

La personne est orientée par un travailleur social : un colis d'urgence est délivré et la préconisation concernant la durée de l'aide est respectée. S'il n'y a pas de durée déterminée, le ménage est reçu par une bénévole.

### **Modalités**

En fonction de la composition familiale, un reste à vivre à ne pas dépasser est défini.  
Par exemple : pour 1 personne : 8 € par jour.

La fréquence de distribution est la suivante :

- Un panier complet (produits secs et produits frais) par mois est attribué à une personne ou un couple.
- Deux paniers complets par mois sont attribués aux familles de 3 à 4 personnes.
- Deux paniers complets et un panier frais par mois sont attribués aux familles de 5 à 6 personnes.

Lorsque les situations sont vraiment précaires, et lorsque notre stock nous le permet, nous distribuons également des colis d'hygiène (gel douche, dentifrice, couches...).

Une participation est demandée :

- Panier complet (sec + frais) = 6 € (valeur marchande du panier environ 60 €)
- Panier de frais = 3 € (valeur marchande du panier environ 30 €)

Toutefois, à la demande du travailleur social, et en cas de rupture de ressources, le panier peut être gratuit.

La distribution des paniers est effectuée du mardi au jeudi de 10h à 12h.

### **Composition du panier**

Le panier de l'aide alimentaire se compose de deux parties :

- Une partie « sèche » (épicerie, conserves...) qui est achetée auprès de la Banque Alimentaire 13 (BA 13), deux fois par mois.
- Une partie « fraîche » (légumes, viandes, yaourts...) collectée chaque semaine auprès des magasins partenaires.

### **Partenaires**

Actuellement nous travaillons en collaboration avec :

- La Banque Alimentaire des Bouches du Rhône
- Grand Frais
- Carrefour Châteauneuf-les-Martigues

- Intermarché Croix Sainte
- Intermarché Fos-sur-Mer (juillet et août)
- ALDI de Martigues, Croix Sainte et Châteauneuf-les-Martigues
- La boulangerie Le Fournil de Laura de Martigues et Ange de Port de Bouc
- Le maraîcher « ZAVATTONI » de Martigues Croix-Sainte

## 1.2 Permanence accueil

Les permanences d'accueil sont assurées par les bénévoles qui vérifient que les ménages remplissent les conditions pour bénéficier de paniers alimentaires. Les bénévoles sont dans une dynamique d'entraide du public. Elles prennent le temps de faire une étude globale de la situation des personnes accueillies.

Au cours de ces entretiens, elles constatent que souvent ces personnes :

- rencontrent des difficultés au niveau de la gestion budgétaire et administrative,
- ont des problèmes de compréhension à cause de la barrière de la langue,
- sont peu entourées au niveau familial et amical,
- se sentent de plus en plus en insécurité par rapport à leur avenir.

Face à un climat de plus en plus "morose", les bénévoles tentent, dans la mesure de leurs moyens, d'apporter à ces personnes de l'écoute, des conseils et du soutien humain ou dans la gestion de leur budget. Elles orientent vers des structures adaptées à leurs problématiques. Elles tentent également de les revaloriser et de leur redonner espoir en l'avenir, afin qu'ils se sentent à nouveau « capables de ».

Durant l'année 2025, 90 permanences ont été assurées par les bénévoles.

## 1.3 L'agent d'accueil

L'agent d'accueil réceptionne les demandes d'aide alimentaire (fiche de liaison et sollicitations spontanées). Elle organise les permanences d'accueil sur les villes de Port de Bouc et Fos-sur-Mer, fixe les rendez-vous aux bénéficiaires avec les bénévoles, puis planifie les dates de délivrance des colis.

Pour chaque bénéficiaire, un dossier papier et numérique est créé, permettant de récolter des données statistiques. Elle tient journalièrement le cahier de caisse.

Du fait de sa fonction, elle est la première personne à qui les bénéficiaires s'adressent. Elle est donc amenée à écouter, rassurer et prévenir les conflits.

## 1.4 Typologie du public accueilli

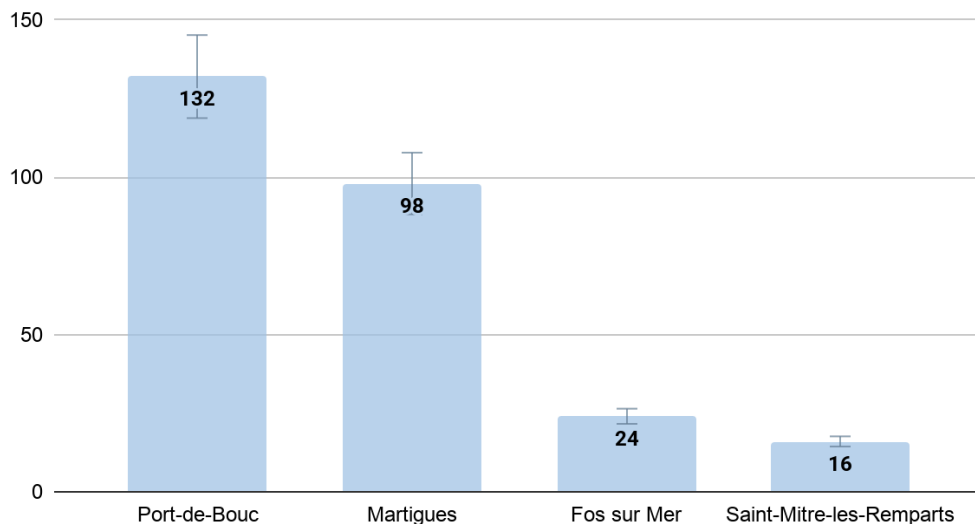
Durant l'année 2025, l'association a aidé 270 ménages, ce qui représente 574 personnes :

- 215 personnes seules
- 55 couples
- 304 enfants

Les ressources des bénéficiaires sont diverses. On remarque une baisse de bénéficiaires allocataires du RSA et une légère augmentation dans les autres catégories de ressources.

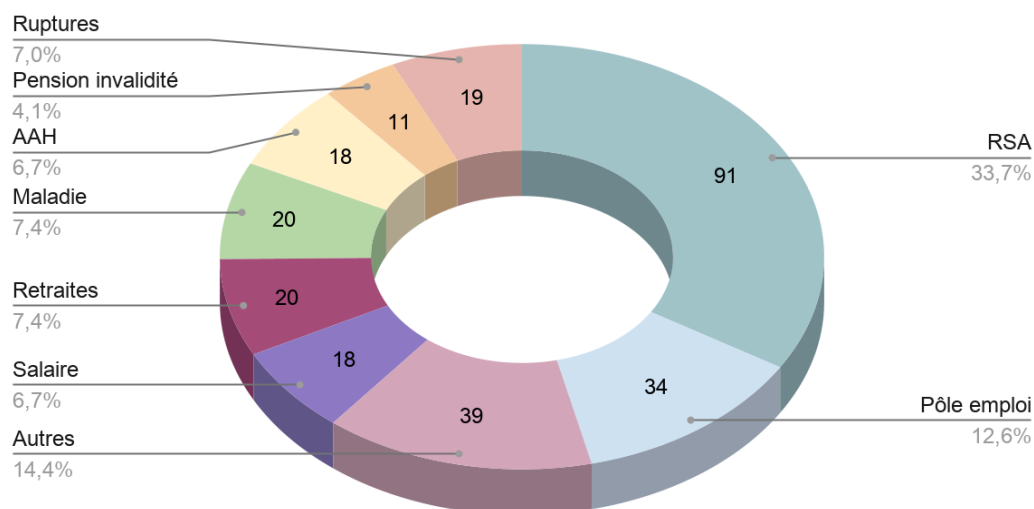
Par ailleurs, l'association apporte une aide alimentaire aux habitants des communes de Port-de-Bouc, Martigues, Saint-Mitre-les-Remparts et Fos-sur-Mer, selon la répartition suivante :

### Nombre de ménages aidés par commune



Cette répartition met en évidence une concentration des besoins sur Port-de-Bouc, suivie de Martigues, les autres communes représentant une part plus limitée des ménages accompagnés.

### Le graphique ci-dessous présente la répartition des ressources des bénéficiaires de l'aide alimentaire.



Cette répartition confirme que la majorité des bénéficiaires dépend de ressources limitées, avec une part importante liée aux minima sociaux, tandis que les autres situations traduisent une diversité de parcours et de fragilités.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre de ménages accompagnés, de paniers distribués et du tonnage de denrées entre 2023 et 2025.

### **Évolution de l'aide alimentaire (2023-2025)**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Ménages	313	306	<b>270</b>
Paniers	1 787	1 637	<b>1 388</b>
Tonnages BA 13	15.52	22.34	<b>21.90</b>

# Répartition mensuelle des distributions 2025

La distribution s'est déroulée tout au long de l'année, comme suit :

## À RETENIR



**1 388**  
COLIS DISTRIBUÉS  
en 2025



**301**  
COLIS NON RETIRÉS



Activité globalement  
**stable sur l'année**



Pics observés en  
**janvier, août et octobre**

Mois	Colis 2024	Paniers complets à 6 €	Paniers complets gratuits	Paniers frais à 3 €	Paniers frais gratuits	Colis 2025	Colis non retirés
Janvier	133	85	14	25	3	127	31
Février	139	85	14	25	3	127	31
Mars	131	73	17	26	4	120	20
Avril	135	80	18	28	4	130	13
Mai	129	66	26	22	8	122	32
Juin	124	68	16	41	0	98	19
Juillet	133	67	15	25	11	118	19
Août	157	55	18	15	9	97	22
Septembre	119	61	25	18	6	110	19
Octobre	156	65	16	20	6	107	31
Novembre	132	62	14	25	5	106	29
Décembre	149	75	16	29	6	126	35
<b>TOTAL</b>	<b>1648</b>	<b>842</b>	<b>209</b>	<b>299</b>	<b>65</b>	<b>1388</b>	<b>301</b>

## ANALYSE



Nous constatons que la quantité de colis distribués est **légèrement en baisse**, pour **un nombre de familles à peu près équivalent à 2024**. Le nombre de nouveaux dossiers, qui avait fortement augmenté en 2024, **s'est maintenu en 2025**.

En raison de la baisse très significative des dons lors des ramasses, nous avons dû reconsidérer notre organisation et **supprimer la distribution du vendredi**.

Nous poursuivons nos efforts pour sensibiliser les familles afin de **réduire le nombre de colis non retirés (plus de 301 en 2025)**, d'autant que nous recevons de plus en plus de demandes de travailleurs sociaux pour des colis en urgence.

## 1.5 Bénévolat

L'équipe de 35 bénévoles de l'aide alimentaire se dévoue tout au long de l'année pour assurer la continuité de l'action, dont :

- 20 bénévoles qui se sont rendus chaque semaine dans les magasins partenaires afin de réceptionner les marchandises
- 10 bénévoles qui se sont chargés de la confection et de la distribution des paniers
- 4 bénévoles qui ont assuré les permanences accueil
- 1 bénévole qui se rend deux fois par mois à la Banque Alimentaire 13

Cela correspond à :

- **17 448 kilomètres** parcourus pour la collecte des denrées
- **15 697 heures** de bénévolat pour l'association



## 1.6 Fonctionnement du partenariat

La mission est gérée par une salariée, accompagnée par un bénévole.

L'association se rend deux fois par mois à la **Banque Alimentaire 13** (Marseille) pour récupérer les denrées. Un camion de 20 m<sup>3</sup> est loué pour assurer ces transports.

Des données statistiques (trimestrielles et annuelles) sont saisies et transmises via le logiciel TICADI.

Pour l'année 2025, l'association a bénéficié de 21,9 tonnes de denrées, comprenant produits frais, surgelés et produits secs.

L'association participe également à la collecte nationale de la Banque Alimentaire, organisée chaque année le dernier week-end de novembre.

L'association collabore avec les travailleurs sociaux des CIAS, MDS, CAF ainsi qu'avec les associations locales (APDL, ASTI...), qui orientent les personnes par le biais d'une fiche de liaison. Afin de garantir le lien et la cohérence de l'accompagnement social, un compte rendu de l'aide attribuée à chaque ménage est transmis au travailleur social référent.

## 1.7 Autofinancement

Les actions sont financées par :

- les subventions publiques (Conseil Départemental, communes, CAF)
- la Fédération des Équipes Saint Vincent de Paris

Elles sont également soutenues par l'autofinancement, provenant de :

- Recettes du vestiaire : **7 874,17 €**
- Messes de Saint Vincent
- Troncs du déshérité
- Donateurs privés
- Participation financière des bénéficiaires
- Recettes diverses

## 1.8 Opération "boîte de Noël"

Cette année encore, nous avons reconduit l'opération « boîte de Noël », pour les bénéficiaires des paniers alimentaires.

Des sacs cadeaux ont été distribués, composés de :

- 1 vêtement chaud (écharpes, gants, chaussettes...)
- 1 douceur (gâteaux, chocolats...)
- 1 produit d'hygiène / beauté
- 1 carte de vœux

Ces sacs ont été remplis grâce :

- aux dons de particuliers
- aux dons d'associations (notamment le Lions Club)
- aux achats réalisés par l'association



Au total, **60 boîtes de Noël** ont été distribuées.

## 1.9 Perspectives

Afin de répondre à l'augmentation constante de la demande d'aide alimentaire, nous recherchons continuellement de nouveaux partenaires commerciaux.

Ainsi nous avons mis en place une collaboration avec Intermarché (Fos sur mer) depuis le début de l'année 2024.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, et notamment de personnes véhiculées pour la collecte des denrées alimentaires.

Notre inquiétude de l'année dernière pour le ramassage des denrées alimentaires se confirme, suite à la mise en place des rayons « anti-gaspi ».

## II. LA FRIPERIE SOLIDAIRE



La friperie solidaire propose des vêtements, chaussures, accessoires, livres, objets et articles de puériculture issus de dons.

Ces articles sont collectés, nettoyés, triés et vendus contre une petite participation.

L'association ne propose pas de mobilier faute de place, mais met en relation les donateurs avec les personnes dans le besoin.

### 2.1 Principales caractéristiques

#### Orientation du public



Accueil spontané ou orientation par les partenaires.

Connue grâce au bouche-à-oreille, à notre page Facebook et aux partenaires du territoire.

#### Bénévolat

- Gérée par la Présidente.
- 6 bénévoles actifs : tri, mise en place, vente.



#### Provenance des vêtements



Dons de particuliers de Port de Bouc et environs.

#### Partenaires

- Les Petits Pas (Port St Louis)
- La Ressourcerie
- Stock Vintage



#### Objectifs



**Écologique** Donner une seconde vie aux vêtements.



**Solidarité & Entraide** Vêtiir à moindre coût ou gratuitement.



**Humain** Accueil bienveillant et attentif.

## 2.2 Résultats

Au 31/12/2025 :

- Environ 45 personnes fréquentent régulièrement la friperie
- De nombreuses visites ponctuelles sont observées

La friperie a permis :

- de fidéliser une clientèle locale
- d'attirer majoritairement des habitants du quartier des Amarantes et plus largement de Port-de-Bouc

Les partenaires sociaux orientent également des familles vers ce service.

Une augmentation des dons de particuliers a été constatée.

Des objets (électroménager, jouets...) ont été orientés vers la Ressourcerie pour réparation ou revente.

En 2025, l'activité a contribué à l'autofinancement de l'association à hauteur de **7 874,17 €**.

## 2.3 Perspectives

En 2025, l'équipe de bénévoles s'est maintenue. Au vu de l'afflux de dons, un travail de recherche a permis de constituer **une nouvelle équipe**, mais nous sommes toujours en recherche de nouveaux bénévoles.

L'association a engagé des actions de communication pour une meilleure visibilité de notre friperie solidaire. Des flyers ont été distribués aux partenaires du territoire, afin de diversifier notre clientèle. Ainsi l'association compte poursuivre sa mission et ses objectifs en faisant de notre structure un lieu d'accueil et de lien social.

### III. ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF LIÉ AU LOGEMENT (ASELL)

En 2025, l'association a obtenu un agrément pour :

- 16 mesures ASELL généralistes (192 mois d'accompagnement)
- 10 mesures ASELL renforcées (120 mois d'accompagnement)

Au total, **72 ménages ont été accompagnés** en 2025 :

- 36 nouveaux ménages
- 36 ménages en continuité de parcours

À titre de comparaison, en 2024, 47 ménages avaient été accompagnés (33 en ASELL généraliste et 14 en ASELL renforcée).

L'agrément ASELL s'étendant de janvier à décembre, les accompagnements engagés en 2025 étant toujours en cours, les données présentées s'appuient principalement sur les résultats consolidés de la convention 2024.

#### 3.1 Principales caractéristiques de l'action ASELL

<b>Finalité</b>	Permettre l'accès et/ou le maintien dans le logement des ménages identifiés, et accroître leur autonomie.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pour les personnes en situation d'impayé de loyer, prévenir la mise en place d'une procédure d'expulsion et/ou trouver des solutions pour la résorption de la dette locative.</li><li>- Pour les personnes dépourvues de logement ou occupant un logement inadapté, permettre l'accès à un logement.</li><li>- Rétablir un équilibre budgétaire.</li><li>- Favoriser une autonomie administrative et une meilleure connaissance des droits et devoirs du locataire.</li><li>- Etablir ou rétablir le lien avec le bailleur</li><li>- Traiter toutes les problématiques afférentes et qui entravent le maintien ou l'accès au logement.</li></ul>
<b>Territoire d'intervention</b>	Port de Bouc, Martigues, Saint-Mitre-Les-Remparts, Fos sur Mer
<b>Public bénéficiaire</b>	Tout public présentant une problématique logement ainsi que des freins annexes : difficulté dans l'accès aux droits, à la santé, la gestion budgétaire, la mise en œuvre des démarches, etc.
<b>Orientation du public</b>	Les personnes sont orientées par leur travailleur social à l'aide d'une fiche d'orientation.
<b>Modalités</b>	<p>Les Mesures ASELL Généralistes : concernent les ménages ayant des problématiques dans l'accès ou le maintien dans le logement.</p> <p>Les Mesures ASELL Renforcées : concernent les personnes ayant une procédure d'expulsion locative engagée au moins au stade de l'assignation au tribunal.</p>

Les CESF sont amenés à réaliser des entretiens individuels, mais également à intervenir au domicile des ménages ou à les accompagner dans de nombreuses institutions.

Le travail partenarial et pluridisciplinaire est primordial pour accompagner les personnes dans les nombreuses dimensions (logement, emploi, famille...).

---

**Mise en place de la mesure**

Les personnes sont orientées par un travailleur social par le biais d'une fiche de liaison.

Une fois la fiche de liaison réceptionnée, un entretien tripartite avec le référent social et la personne est organisé.

La CESF doit évaluer les difficultés rencontrées et établir un diagnostic social.

Les objectifs de la mesure d'accompagnement sont alors définis en partenariat avec la famille et la notion et la durée d'engagement est énoncée. Par la suite, une fiche d'identification du ménage est rédigée et envoyée au Conseil Départemental avec la lettre d'adhésion de la famille. Elle contient les objectifs de la mesure, et servira de feuille de route tout au long de l'accompagnement. A la fin de la mesure, une fiche d'évaluation est également envoyée au CD, et le diagnostic social indique les résultats de l'accompagnement et les écarts entre les objectifs fixés et atteints.

---

**Mise en œuvre**

Éviter la poursuite de l'expulsion domiciliaire :

Médiation avec le bailleur, respect du plan d'apurement judiciaire. S'il est caduc, négociation d'un nouvel échéancier avec le bailleur. Réalisation du suivi locatif.

Utilisation des dispositifs d'aide existants (FSL, Caisses de Retraite, Action Logement ou aides facultatives).

Accompagnement de la famille au tribunal dans le cadre de l'assignation, négociation de délais avec le juge, transmission d'un diagnostic précis.

Participation aux commissions de prévention des expulsions. Lors des CCAPEX sous-préfecture, transmission d'un diagnostic social précis, présentation et appui du dossier, négociation avec Mr le Sous-préfet ainsi que le bailleur.

Contact avec les huissiers, négociation de délais au cas où le CFP est accordé.

**Accompagner dans la réalisation des démarches administratives :**

- Contact avec la CAF pour le rétablissement des droits.

- Instruction et appui des demandes de logement, instruction d'un dossier DALO et/ou orientation vers la Commission d'Orientation des Publics Prioritaires (COPP).
- Aide au classement, rédaction et compréhension des divers documents administratifs.
  - Accompagnement dans l'utilisation des outils numériques.

Permettre l'accès aux droits (santé, judiciaires, impôts, ...). Contact avec les organismes, courriers, instruction de demandes et médiation.

Permettre une meilleure gestion budgétaire :

Mettre en place une Action Éducative Budgétaire (mise en place d'outils adaptés, élaboration d'un budget prévisionnel, favoriser une meilleure consommation des énergies, étude des relevés de compte, négociation d'échéanciers avec les créanciers, constitution de dossiers de surendettement, ...).

Travailler sur l'accès aux soins :

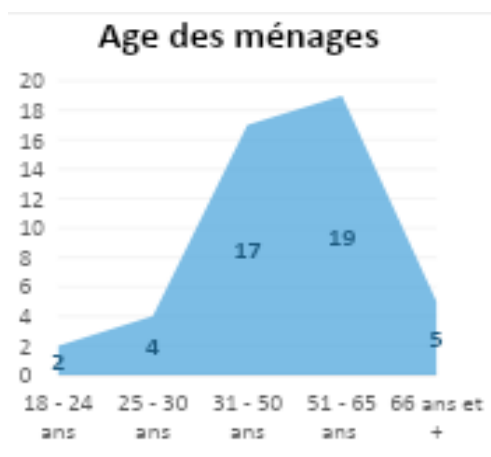
Orienter les personnes vers des services compétents lors de problématiques ne relevant pas de notre champ d'intervention

## Partenaires

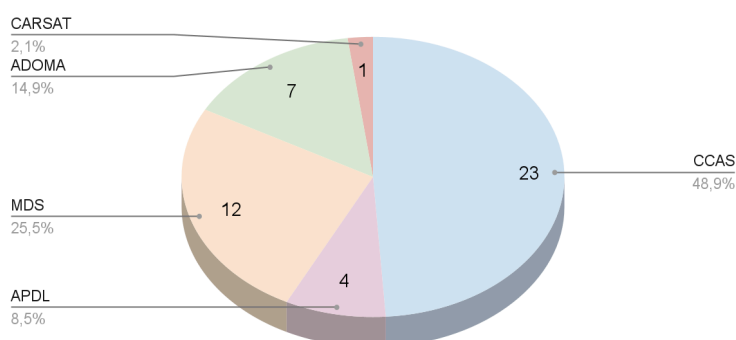
Le partenariat est indispensable. Il enrichit l'accompagnement car les compétences de chaque partenaire, issu de différents domaines, sont mises en commun.

- Le service d'accompagnement et de protection des majeurs du Conseil Départemental,
- Les travailleurs sociaux de secteur,
- L'ensemble des organismes pouvant être sollicités pendant l'accompagnement des personnes : bailleurs, Banque de France, FSL...
- Les CCAPEX Locales,
- La Sous-Préfecture d'Istres.

## 3.2 Typologie du public (agrément 2024)



### Composition familiale



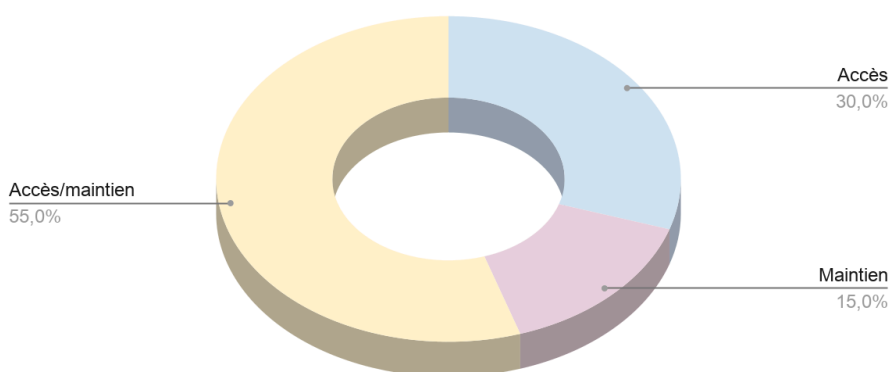
Le public accompagné sur l'agrément 2024, est majoritairement orienté par **les CIAS ou CCAS (23 ménages), la MDS (12 ménages), l'APDL (4 ménages), ADOMA (7 ménages) CARSAT (1 ménage).**

### 3.3 Problématiques rencontrées par les ménages orientés en mesures ASELL :

Ces ménages sont orientés dans le but de réaliser différents objectifs :

- L'accès au logement : action qui contribue à accompagner le ménage dans sa recherche de logement et/ou dans son installation.
- Le maintien : action qui contribue à maintenir le ménage dans le logement.
- Le maintien puis l'accès : les 2 objectifs sont travaillés au cours de la mesure.

#### Types de mesure



On constate que, par rapport aux années précédentes, l'accompagnement s'oriente davantage vers l'accès à un nouveau logement.

Chaque ménage bénéficiant d'une mesure ASELL présente, en début d'accompagnement, une ou plusieurs problématiques liées au logement.

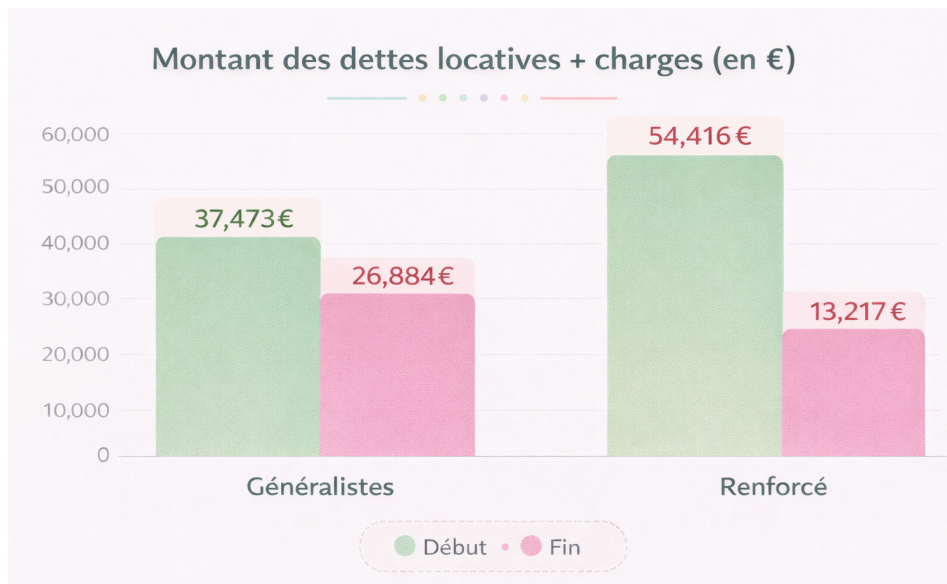
### Motif d'orientation des ménages

MOTIF D'ORIENTATION	GÉNÉRALISTE	RENFORCÉE
Ménage sans résidence stable	5	1
Ménage hébergé	9	0
Logement inadapté	17	/
Dettes liées au logement	18	13
Procédure d'expulsion engagée dès le commandement de payer	0	14
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>28</b>

Total général : 77 ménages

Nous pouvons remarquer que le motif d'orientation le plus fréquent est l'endettement locatif. Nous remarquons également qu'il y a un pourcentage élevé de logement inadapté tant au niveau des ressources que de la composition familiale. Ce qui explique qu'il y a plus d'accompagnement porté vers l'accès.

### 3.4 Résultats



Un travail budgétaire et la sollicitation des différentes aides financières (CIAS, caisse de retraite complémentaire, FSL accès/maintien) ont permis une diminution des dettes locatives. Pour les mesures généralistes, la diminution est de 10 589.00€. Pour les mesures renforcées, la baisse est de 41 199.00€. Soit un total de 51 788.00€.

<b>Logement</b>		
	Mesures généralistes (33 ménages)	Mesures renforcées (14 ménages)
Nombre de ménages en dettes locative au début de l'accompagnement	<b>18</b>	<b>13</b>
Nombre de ménages en dettes locative en fin d'accompagnement	<b>11</b>	<b>5</b>
Nombre de dettes locatives stabilisées	0	0
Nombre de dettes soldées	<b>8</b>	<b>8</b>
Nombre de dettes diminuées	6	3
Nombre de dettes augmentées	4	2
Nombre de personnes ayant une nouvelle dette	<b>1</b>	<b>0</b>
Nombre de procédures d'expulsion arrêtées	0	<b>7</b>
Nombre de baux régularisés	0	4
Nombre de personnes ayant restauré un lien avec leur bailleur	<b>19</b>	<b>14</b>
Nombre de ménages relogés	<b>13</b>	<b>1</b>

Nous pouvons voir que 16 ménages sur 47 ont soldés leurs dettes locatives. Il y a 9 ménages dont le montant de la dette a diminué. 14 personnes ont été relogées et 33 ménages ont restauré des liens avec le bailleur. 7 procédures sur 14 ont été suspendues.

## Thématiques traitées dans le cadre de l'accompagnement

Thématiques traitées	Nb d'actions réalisées Généralistes	Nb d'actions réalisées Renforcées
Négociation bailleur	19	14
Déclaration d'insalubrité	2	0
Accompagnement budgétaire	32	14
Etablissement échelonnement de la dette	13	12
Réouverture de droits	21	9
Dossier FSL maintien ou concordat	2	2
Dossier FSL Accès	5	0
Dossier de surendettement	1	2
DALO	9	2
DAHO	1	0
Recherche parc privé	5	0
Recherche dans le parc public	25	14
Diagnostic social à destination tribunal sous-préfecture	0	7
Sollicitations de délais à quitter les lieux	0	3
Autres : aides financières, handitoit, copp, chèque énergie	19	11

Les CESF ont mis en œuvre leur expertise en matière de logement, de budget, et d'accès au droit notamment, afin de stabiliser la situation des ménages, mais également de leur donner, à plus long terme, des clés pour favoriser leur autonomie dans la vie quotidienne.

46 AEB ont été mise en place, 30 personnes ont été accompagnées dans des démarches d'ouverture de droits, 25 personnes ont bénéficié d'un échelonnement de leurs dettes locatives et 30 ménages ont bénéficié de différentes aides (financières, commission d'orientation des publics prioritaire, demande de logement social...).

L'ASELL permet, également, d'accompagner la personne, pour qu'elle apprenne à agir et réagir aux situations par elle-même. C'est le « **faire avec** » qui est valorisé, plutôt que le « **faire à la place de** ».

La mesure ASELL permet de proposer un accompagnement de qualité grâce à une présence soutenue auprès des bénéficiaires. En effet, la fréquence des rendez-vous et le temps consacré à chaque personne est adapté en fonction de la situation. Ainsi ce type d'accompagnement permet dans un premier temps, de créer un réel lien de confiance, et de prendre en compte et respecter la temporalité de l'individu.

L'apprentissage de nouveaux comportements, nécessaires à l'acquisition d'une autonomie et d'une stabilité, relève d'un processus complexe qui doit être travaillé en profondeur.

### 3.5 Analyse et difficultés

**Les situations sont de plus en plus complexes** car les difficultés sont multiples et imbriquées (surendettement, relogement difficile, budget très limité, etc.). Pour des personnes orientées en ASELL Renforcée, la **procédure d'expulsion est** souvent engagée **à un stade très avancé** (Commandement de Quitter les Lieux, demande du concours de la Force Publique et parfois même celui-ci vient d'être accordé). Cela rend difficile le travail des CESF, d'autant plus que le **relogement sur le territoire est long en raison d'une demande de logement supérieure à l'offre**. Par ailleurs, il est parfois malaisé de faire reconnaître les droits de certains ménages (demandeurs d'asile par exemple).

Pour finir, les CESF constatent des délais de traitement plus longs concernant les demandes d'aides FSL Accès maintien, FSE, DALO ...

---

## IV. CENTRE D'INSERTION SOCIALE POUR LES FEMMES (CISF)

Le CISF est une action collective menée en faveur des femmes bénéficiaires du RSA, dans le cadre de leur Contrat d'Engagement Réciproque (CER). Le CER est le contrat qui formalise la mise en œuvre du projet d'insertion des bénéficiaires du RSA. Il évoque les droits et devoirs du bénéficiaire, qui peut être sanctionné, s'il ne respecte pas ses engagements. Le CISF est **animé et géré par les CESF**.

### 4.1 Principales caractéristiques de l'action « CISF »

#### Objectifs

- Rompre l'isolement et favoriser la création de lien social,
- Permettre la levée des freins à l'insertion sociale et socioprofessionnelle. Les CESF ont pour objectif de lever un maximum de freins qui empêchent l'accès à une action plus mobilisante et par la suite à de l'emploi.

---

#### Orientation du public

Les personnes sont orientées par leur travailleur social référent à l'aide d'une fiche de liaison.

---

#### Modalités

Après réception de la fiche de liaison, un rendez-vous en permanence sociale est proposé à la personne afin d'évaluer sa situation familiale et budgétaire ainsi que sa motivation à intégrer l'action.

La personne intégrera un groupe de femmes bénéficiaires du RSA. Ce dernier sera mobilisé ½ journée par semaine pendant un an.

Les séances collectives ont pour but de leur apporter des informations dans tous les domaines de la vie quotidienne : famille, logement, budget, consommation, etc. Les supports pédagogiques utilisés facilitent les échanges et le partage des connaissances.

Quatre bilans individuels sont mis en place au cours de l'année, soit un par trimestre. Ils permettent d'élaborer un diagnostic social et de répertorier les éventuels freins à l'insertion. Ils permettent de réfléchir au projet de vie.

Des rendez-vous individuels peuvent être réalisés sur demande, ce qui permet de proposer un suivi social de proximité.

---

#### Partenaires

L'action est subventionnée par le Conseil Départemental 13.

L'association travaille en partenariat avec :

- Le Pôle Insertion d'Istres
- Les travailleurs sociaux de secteur qui nous orientent le public
- Les différents professionnels qui interviennent sur l'action (diététicienne, coach sportif, conseillère conjugale des centres sociaux...)

---

### Comité de suivi technique

Quelques mois avant la sortie du groupe, est organisé un Comité de Suivi Technique auquel participent l'ADLI, les partenaires sociaux du territoire – CCAS, MDS, APDL, etc. – ainsi que les CESF des Equipes St Vincent.

Ce temps d'échange est l'occasion de mettre en perspective les différents points de vue des acteurs gravitant autour de la situation de chacune des participantes.

La commission permet également de discuter de l'après-CISF, et de faire valider le projet réfléchi avec les BRSA tout au long de l'année. Bien qu'elle ne participe pas à cette commission, le souhait de chaque participante concernant son projet est retransmis par les CESF.

Ainsi une orientation vers une action d'insertion sociale ou socioprofessionnelle, vers une action de santé ou encore une formation est proposée.

---

### Comité de pilotage

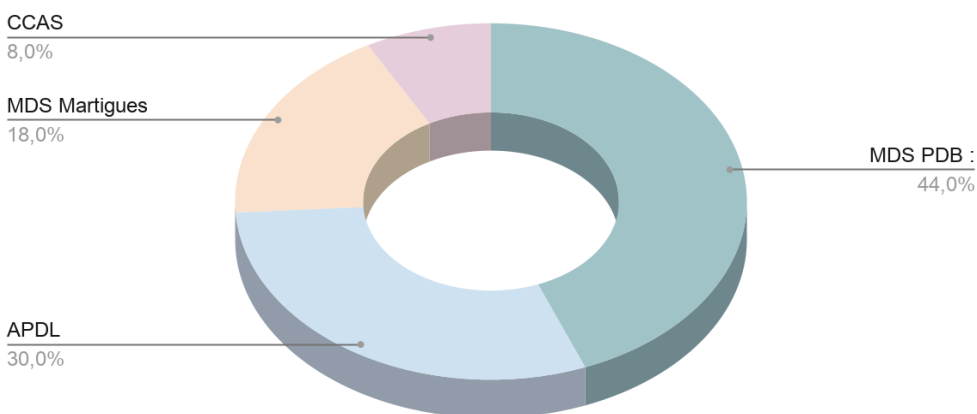
Le Comité de pilotage a pour objectifs de présenter les résultats de l'action, à mobiliser les partenaires locaux autour de l'action, à échanger sur les axes d'amélioration.

## 4.2 Analyse du public

Nous allons présenter quelques indicateurs chiffrés pour cette action. Ils sont basés sur les chiffres du bilan final 2025.

### 4.2.1 Prescripteurs

#### Orientations



Dans le cadre de la contractualisation du Contrat d'Engagement Réciproque (CER), tous les référents RSA du territoire peuvent orienter les BRSA vers le CISF. Ainsi, les organismes prescripteurs sont multiples, comme nous pouvons le constater sur le graphique, avec une prépondérance de la MDS de Port de Bouc et de l'APDL.

Depuis plusieurs années les CESF ont fait le constat qu'il est difficile pour les habitantes de Martigues ou Saint-Mitre-les-Remparts de se rendre en bus au sein de notre association qui est située dans le quartier des Amarantes à Port de Bouc.

En effet, un trajet en bus entre Martigues et Port-de-Bouc dure environ 1h avec plusieurs correspondances. Les femmes qui rencontrent des difficultés au niveau du mode de garde ou de la mobilité rencontrent des difficultés pour venir aux ateliers.

De ce fait, peu d'orientations étaient réalisées par les travailleurs sociaux de la commune de Martigues. Nous avons décidé d'ouvrir un groupe sur cette commune. Nous avons fait la demande de subvention auprès de la métropole pour le prêt d'une salle. Une salle a été mise à disposition par la maison de la formation et de la jeunesse.

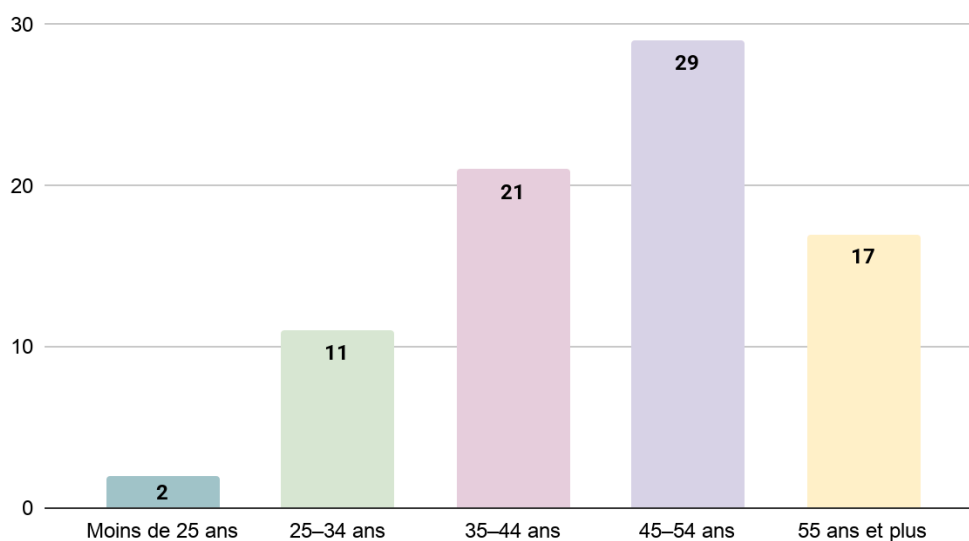
Nous avons pu commencer les ateliers collectifs le 16/12/2025. Le groupe 163 est constitué de 11 femmes.

Le fonctionnement de l'atelier collectif a dû être partiellement modifié car la salle n'est pas équipée d'une cuisine. La partie théorique restera la même, mais l'atelier cuisine sera remplacé par des ateliers activités manuelles. Des sorties sont également prévues afin que les femmes puissent connaître les lieux culturels et les centres sociaux.

#### 4.2.2 Caractéristiques socio-démographiques du public

Afin de mieux connaître le public du CISF, nous allons présenter quelques données concernant l'âge et la situation familiale.

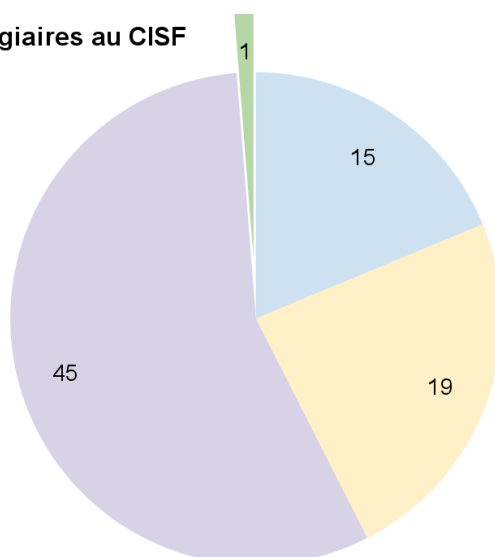
**Nombre de participantes au CISF par tranches d'âge**



De par la diversité des âges, les groupes formés sont intergénérationnels.

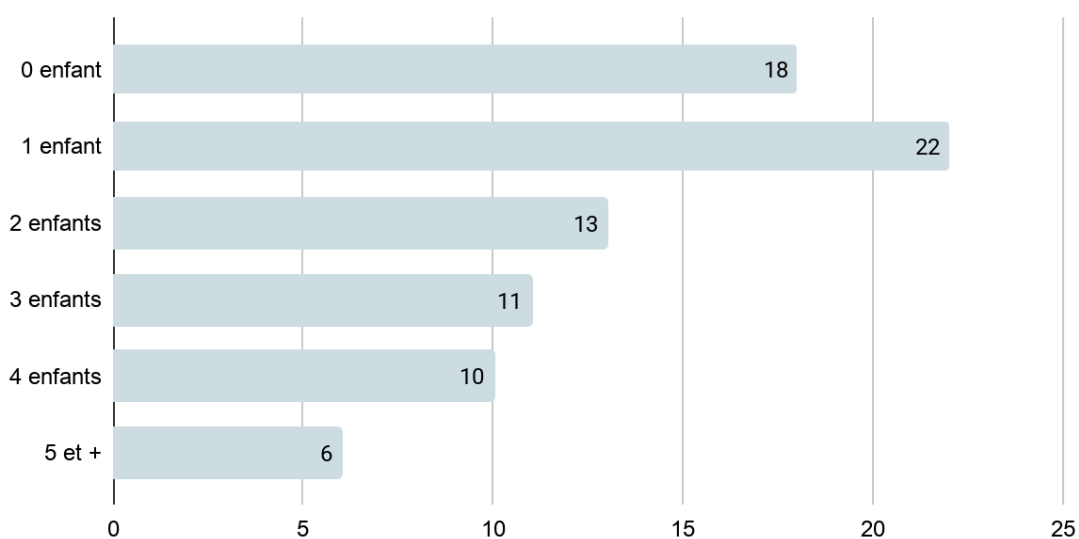
### Situation familiale des stagiaires au CISF

- Couple
- Célibataire sans enfant
- Monoparentale
- Couple avec enfant



Ci-dessus nous pouvons remarquer que **56,25 %** sont des mères de familles monoparentales, ce qui ajoute des difficultés supplémentaires. Parallèlement, elles ont chacune rencontré au cours de leur parcours de vie, un certain nombre de problématiques personnelles qui les ont isolées socialement. **Pour certaines, venir au CISF est la seule activité de la semaine, en dehors de leurs obligations de femmes au foyer.**

### Nombre d'enfants à charge par stagiaire au CISF



On constate que 28.5% des participantes ont 3 enfants ou plus.

Nous pouvons également remarquer que 27.5 % des femmes ont un enfant à charge et 22.5% n'ont pas ou plus d'enfants à charge. Ce qui peut s'expliquer par le fait que les femmes orientées sont en majorité âgées entre 45 et 54 ans et même plus. Certaines sont mamans de plusieurs enfants qui ne sont plus à ce jour à leur charge.

### 4.2.3 Parcours dans le RSA

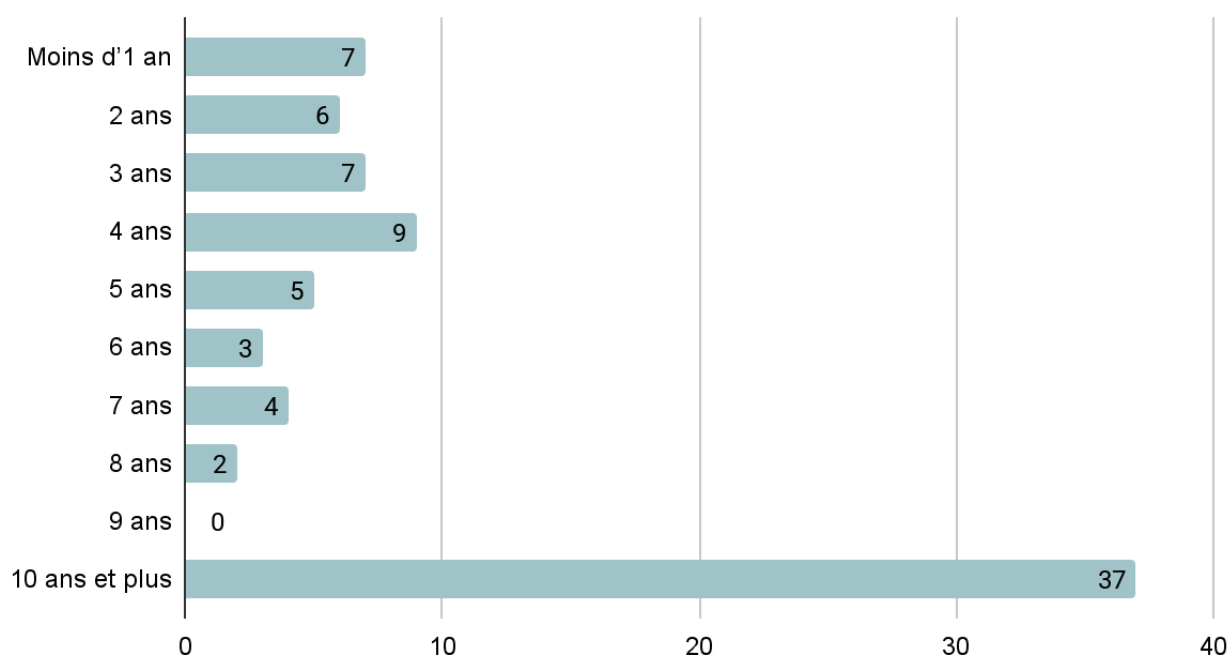
Toutes les femmes accueillies au sein de cette action sont bénéficiaires du RSA.

Le CISF est une action d'insertion qui a pour objectif principal de lever un maximum de freins qui empêchent l'accès à une action plus mobilisante et par la suite à de l'emploi. Il nous semble donc pertinent de connaître la durée dans le dispositif RSA.

Sur le graphique ci-dessous, nous pouvons observer que 46.25 % des BRSA sont au RSA **depuis plus de 10 ans**. La durée moyenne dans le dispositif RSA est de 11.40 ans.

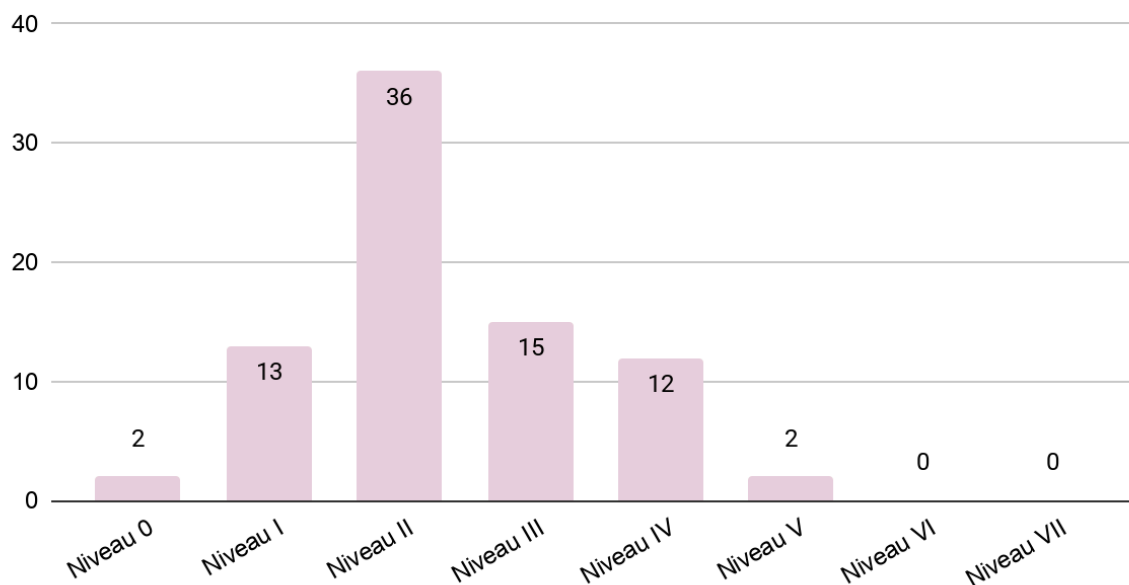
35 % n'ont jamais eu aucune activité professionnelle. Pour les 52 participantes qui ont eu une expérience professionnelle, la durée d'inactivité est de 13.25 ans. Pour ces femmes qui n'ont pas ou peu été insérées professionnellement, la remobilisation vers une action d'insertion sociale peut être difficile.

#### Ancienneté dans le RSA



Ainsi, nous constatons que les difficultés d'insertion sont plus importantes lorsque la durée dans le dispositif RSA est élevée.

## Nombre de personnes par niveau d'étude



Ainsi, certaines femmes se retrouvent dans un engrenage

Le fait de n'avoir eu que peu ou pas de diplôme et d'expérience professionnelle leur donne le sentiment de n'avoir aucune capacité, ce qui engendre un repli sur soi, un **manque de confiance en soi** et donc un sentiment d'isolement important. Ce qui renforce d'autant plus l'importance de leur rôle de mère qui devient alors une priorité, quitte à s'oublier elle-même. Notre action vise à leur donner l'opportunité d'avoir un nouveau regard sur elle-même. Nous constatons un faible niveau de qualification. 52.75 % des BRSA ont un niveau de qualification de niveau 0 à 2.

### 4.3 Résultats

#### 4.3.1. Principaux résultats

Depuis le 01/02/2025, date de début de la convention 2025, 87 personnes ont été orientées vers le CISF (prescriptions) et 87 ont été reçues en entretien individuel de pré-inscription.

Ainsi, **40 BRSA ont nouvellement intégré l'action**, tandis que 40 sont en continuité de parcours de l'année N-1, ce qui représente un total de **80 personnes accompagnées sur la convention 2025**. Il est à noter que notre action fonctionne en entrée et en sortie permanente. C'est-à-dire que les groupes entrent à différents moments de l'année. A ce jour, **1 personne est inscrite en liste d'attente**.

En 2025, l'association a été conventionnée pour **70 bénéficiaires du RSA (BRSA)**. Notre objectif a été atteint à **114 %**.

Six ruptures de contrat (dont 4 réalisées en 2024 et 2 en 2025) :

- Le 11/09/2024 trouver un emploi auxiliaire de vie en CDD 6 mois,
- Le 10/10/2024 pour grossesse
- Le 10/10/2024 pour grossesse,
- Le 19/11/2024 pour absences.
- Le 01/07/2025 plus de RSA
- Le 01/09/2025 raisons de santé

En 2025, les CESF ont organisé 3 Comités de Suivi Technique le 26/03/2025, 03/09/2025 et le 22/01/2026.

Le Comité de pilotage a eu lieu le 17 mars 2026 aux Équipes Saint Vincent.

### 4.3.2 Le repérage et la levée des freins

Cette action a permis de lever une partie des freins empêchant ces femmes d'accéder à une action plus mobilisante.

Les bilans individuels ainsi que les échanges et l'observation lors des ateliers collectifs, ont révélé un certain nombre de freins chez les participantes. Ces derniers sont traités tout au long de l'action. Le plus souvent, les stagiaires en **cumulent plusieurs**.

Les différents freins sont :

<b>Linguistiques ou d'alphabétisation</b>	Difficultés à comprendre, parler, lire ou écrire en français.
<b>Difficultés familiales</b>	Séparation, conflits, violence avec les enfants, les parents, les conjoints, etc...
<b>Représentation de la femme</b>	vision de la femme comme mère au foyer, dont le devoir est de prendre soins des enfants, ...
<b>Mode de garde des enfants</b>	Difficulté de séparation mère-enfant (refus de laisser son enfant à quelqu'un, méfiance, méconnaissance...). Appel à la famille, garderie, aux activités extrascolaires...
<b>Isolement</b>	Absence de famille sur le territoire, absence d'un entourage soutenant, absence d'amis...
<b>Savoir-être</b>	Ponctualité, présentation, expression orale, respect du cadre, respect des autres participantes, implications, participation, intégration dans le groupe...
<b>Mobilité</b>	Utilisation du réseau de transport en commun ou non, possession du permis, d'une voiture.

<b>Santé</b>	Handicap, maladie, recours aux soins...
<b>Réseau administratif</b>	Connaissances et utilisation des institutions...
<b>Numérique</b>	Utilisation des outils numériques pour réaliser les démarches administratives: impôts, CAF, Ameli...
<b>Budget</b>	Présence de dette, crédit, charges trop importantes...
<b>Logement</b>	Dettes locatives, logement non adapté, indécence...
<b>Capacité à s'orienter vers un projet de vie</b>	Connaissances de ses possibilités, désirs, des actions qui existent, du monde de l'emploi...

#### 4.3.3 Tableau des principaux résultats de l'action CISF pour le groupe sortit de l'action en 2025 (40 personnes des groupes 157-158-159-160)

<b>FREINS</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TRAITÉS</b>	<b>RÉSOLUS</b>
APTITUDE LINGUISTIQUE	19	19	0
<i>Légères difficultés linguistiques</i>	7	7	0
<i>Fortes difficultés linguistiques</i>	2	2	0
LOGEMENT	23	10	1
<i>Absence de logement</i>	5	3	1
<i>Logement inadapté</i>	8	3	0
<i>Autres problèmes de logement</i>	10	4	0
VIE FAMILIALE	21	6	0
<i>Mode de garde</i>	10	0	0
<i>Difficultés liées au budget</i>	14	3	0
<i>Difficultés liées au conjoint</i>	5	0	0
<i>Difficultés liées aux enfants</i>	11	2	0
<i>Difficultés familiales</i>	12	1	0
VIE SOCIALE	22	18	1
<i>Isolement social</i>	15	15	0
<i>Savoir-être en société</i>	0	0	0
<i>Appropriation de l'environnement</i>	0	0	0
<i>Mobilité matérielle</i>	17	3	1
<i>Mobilité sociale</i>	18	18	0
<i>Autres difficultés de mobilités</i>	13	3	0
<i>Codes sociaux et culturels</i>	1	1	0

SANTÉ	25	5	0
<i>Accès aux soins</i>	2	0	0
<i>Recours aux soins</i>	3	0	0
<i>Suivi médical régulier</i>	3	0	0
<i>Conscience de l'importance des soins de santé</i>	2	0	0
<i>Phobies</i>	2	1	0
<i>Déni de la maladie</i>	0	0	0
<i>Autres difficultés de santé</i>	23	4	0
VIE PROFESSIONNELLE	27	1	0
<i>Capacité à se mobiliser</i>	NC	NC	NC
<i>Capacité à s'orienter vers un projet professionnel</i>	NC	NC	NC
<i>Projet professionnel à créer*</i>	NC	NC	NC
<i>Projet professionnel à améliorer*</i>	NC	NC	NC
<i>Manque de qualification *</i>	27	1	0
<i>Manque d'expériences*</i>	26	0	0

Sortie-insertion professionnelle réussie : 1 CDD temps partiel Agent d'entretien 17h30 et 1 CDD temps partiel 6 mois auxiliaire de vie.

#### 4.4 Moyens mis en œuvre : Déroulement du CISF

##### 4.4.1 Les ateliers collectifs animés par les CESF :

Pour chaque groupe, les ateliers ont lieu une demi-journée par semaine, pendant 3 heures, pour une période d'un an. Les séances se déroulent en plusieurs temps avec une partie « pratique » et une partie « théorique ».

Dans un premier temps, les stagiaires sont accueillis autour d'un café. Ce moment permet d'échanger sur leur vie personnelle et la semaine qu'elles ont passée.

Ensuite, l'atelier cuisine débute par la distribution d'un livret de 6 recettes environ, autour d'une thématique culinaire (fête, légume de saison, par exemple). Deux recettes ont préalablement été choisies par les CESF, et les courses ont été réalisées en amont. Lors de la séance, les CESF proposent aux participantes de lire à voix haute les recettes. Ensuite, deux groupes sont constitués et chacun réalise sa recette en autonomie. Les CESF veillent au bon déroulement de la séance (respect des règles d'hygiène, entretien des équipements, permettre à chacune de participer, etc.). Enfin, les plats réalisés sont dégustés ensemble ou emportés à leur domicile, pour en faire profiter leurs enfants.

Dans un second temps, la partie théorique est abordée. Les CESF proposent différentes thématiques dans les domaines de la vie quotidienne (logement, budget, santé, citoyenneté, parentalité, culture). Elles essaient de présenter des supports ludiques et variés pour rendre vivant les échanges avec les participantes : jeux, powerpoint, quizz, boîte à idée, débat... À la fin de la séance un support écrit peut-être distribué pour qu'elles conservent une trace écrite.

Il est important de noter que certaines stagiaires n'apprécient pas les activités trop « scolaires ». Elles témoignent en effet, d'une envie de « faire des choses » et de « bouger ». Nous essayons donc de leur offrir le plus souvent possible des activités variées, qui les font entrer en action, et qui portent sur des savoirs pragmatiques. Cela permet de canaliser leur attention. La vivacité des échanges est également très importante. Les participantes adhèrent mieux si les informations sont partagées au sein du groupe, plutôt que lorsqu'elles sont dictées par les CESF.

#### **4.4.2 Les bilans individuels**

Les bilans individuels permettent aux CESF de mieux connaître chaque stagiaire, et de réaliser un diagnostic global de la situation et des freins à l'insertion qui existent. Il y en a 4 au cours de l'année, ce qui permet de suivre l'évolution de la stagiaire. Les différentes problématiques repérées sont discutées et des rendez-vous individuels peuvent être pris parallèlement pour les résoudre. Une orientation peut également avoir lieu, notamment vers le travailleur social référent. Le projet de vie peut également être peaufiné.

#### **4.4.3 Les intervenants extérieurs**

Plusieurs professionnels sont intervenus depuis le 1<sup>er</sup> février 2025 :

- La Conseillère Conjugale et Familiale de l'Ecole des Parents et des Educateurs, sur le dispositif « femmes ressources »,
- Les Diététiciens du centre hospitalier de Martigues,
- L'infirmière de Provence Santé Coordination pour la prévention sur le diabète, l'obésité et des maladies chroniques,
- Le CDOMS 13, les coachs sportifs,
- L'ADLI du pôle insertion, pour l'intervention sur le RSA,
- Culture du cœur, médiation culturelle et organisation,
- Une sophrologue indépendante, Fabienne ROUSSEAU, est intervenue pour une séance de Sophrologie et une séance de Yoga du Rire,
- La Ressourcerie (Chantier du Pays de Martigues), visite du site,
- Visite du centre d'art Fernand Léger à Port de Bouc,
- Visite de la cinémathèque et du musée Ziem de Martigues,
- Une médiatrice familiale de la maison de la justice et du droit de Martigues,
- Le pôle santé et handicap du CIAS du Pays de Martigues.

#### 4.4.4 Partenariat avec Culture du cœur

Nous avons remarqué que certaines participantes étaient intéressées par la culture (musique, cinéma, voire peinture) mais qu'elles ne s'autorisent pas l'accès aux lieux culturels. **36** d'entre elles n'utilisent pas le réseau socio-culturel, soit **51.42%**.

Tout d'abord, beaucoup pensent que la visite de lieux culturels est synonyme de dépenses importantes et que leur budget ne leur permet pas. De plus, pour beaucoup d'entre elles, la culture n'est pas une priorité. Elles ne sont pas habituées à fréquenter les lieux culturels ne serait-ce que le cinéma.

Ensuite, elles pensent ne pas avoir la capacité de comprendre les informations données dans les lieux culturels et ont une vision de ces lieux comme rébarbatifs et trop intellectuels pour elles. De plus, elles n'étaient pas au courant qu'il y avait des lieux culturels gratuits, sur la commune de Martigues et/ou de Port de Bouc.

C'est pourquoi, nous souhaitons organiser différentes sorties culturelles et notamment des visites du musée Ziem et de la cinémathèque de Martigues.

En janvier 2025, un projet partenarial avec le théâtre du Sémaphore à Port de Bouc et l'association Culture du Cœur a été mis en place sur un groupe, 5 séances/séances ont été réalisées :

- Atelier 1 : Visite du théâtre et évocation d'un projet d'atelier.
- Atelier 2 : découverte des différents spectacles et choix du spectacle auquel participera le groupe en fin de projet : Koudour spectacle musical et théâtral inspiré par les mariages dans la diaspora turque.
- Atelier 3 : visite de la médiathèque, découverte de textes et de contes autour des fêtes de mariage et de ces ambiances sonores. Jeu d'écriture collective
- Atelier 4 : atelier d'initiation à l'éveil corporel et relaxation en musique animé par le collectif KAY.
- Atelier 5 : atelier d'initiation autour du conte dans une ambiance musicale et de détente animé par le collectif KAY.

Ces différents ateliers ont permis aux personnes de se dépasser en osant jouer et prendre la parole devant un public, ainsi que travailler sur la confiance en soi.

Le spectacle a eu lieu le mardi 29 avril 2025 à 20H00 au théâtre du sémaphore. 6 personnes ont participé, en tant qu'actrice et non spectatrice. Les participantes sont venues accompagnées de leur famille, 22 personnes étaient donc présentes.

Il est à noter que c'est la première fois que nous arrivons à mobiliser autant de personnes d'un même groupe en dehors des horaires habituels du CISF.

Ce partenariat a suscité un réel engouement, le groupe souhaitait renouveler cette expérience.

#### **4.4.5 L'organisation de la fête de Noël**

Le mercredi 10 décembre 2025, une fête de Noël a été organisée à destination des stagiaires du centre d'insertion et de leurs familles. La salle de la Maison des Associations a été gracieusement mise à disposition pour accueillir cet événement. Cette action visait à proposer un temps convivial favorisant le lien social, les échanges entre les participantes et leurs familles, ainsi que le renforcement de la dynamique collective au sein du centre.

La préparation et l'animation de cet événement ont mobilisé trois salariés ainsi qu'une stagiaire. Le jour de la fête, 23 participantes étaient présentes, accompagnées de 56 enfants et/ou petits-enfants, témoignant d'une forte mobilisation des familles autour de ce temps festif.

L'après-midi a été rythmé par plusieurs animations : des grands jeux en bois loués auprès de la ludothèque d'Istres ont été mis à disposition des enfants en libre accès, un stand maquillage a été proposé et plusieurs chants de Noël ont été partagés collectivement, contribuant à créer une ambiance chaleureuse et participative. Un goûter a également été offert aux familles. Dans ce cadre, les participantes ont contribué à la préparation de l'événement en confectionnant une partie des gâteaux lors d'ateliers collectifs en amont, tandis que le reste du goûter a été financé grâce au budget alloué à cette action.

La venue du Père Noël a constitué un moment fort de l'après-midi. Des cadeaux ont été remis aux enfants ainsi qu'aux participantes.

Dans une démarche éco-responsable et de sensibilisation au réemploi, les cadeaux destinés aux enfants étaient composés de livres et de jeux de société de seconde main, préalablement triés, nettoyés et remis en état avant leur distribution. Les participantes ont également reçu un cadeau acheté dans le cadre du budget dédié à l'événement.

Cette action a permis de créer un moment fédérateur et valorisant pour les participantes et leurs familles, favorisant les interactions entre les familles, la participation active des stagiaires et la transmission de valeurs liées à la solidarité et au réemploi.

## V. Projets pour 2026

Pour la convention 2026, nous souhaitons programmer les intervenants extérieurs :

- Diététiciens du centre hospitalier de Martigues,
- Coach sportif,
- Infirmière pour la prévention du diabète et dépistage,
- Conseillère Conjugale et Familiale de l'Ecole des Parents et des Educateurs, sur la thématique « femme, santé, sexualité »,
- Relais Parent-Enfant, pour évoquer les modes de gardes,
- PLIE, pour une présentation du dispositif d'insertion socio-professionnel
- La médiation familiale
- Sorties culturelles (visite de la Ressourcerie, centre d'art Fernand Léger, musée Ziem, cinémathèque, médiathèque),
- Visite des centres sociaux de Port de Bouc (Jacques Brel, Fabien Menot, Lucia Tichadou et Nelson Mandela et ceux de Martigues, pour la présentation des différentes activités et les modes de gardes,
- Forum (Professionn'ELLE) présentation des dispositifs d'insertion socio-professionnelle destinée aux femmes.

De nouveaux partenariats vont être mis en place durant l'année 2026 :

- RenouvELLE, pour des interventions autour du développement personnel et professionnel au féminin,
- Home Services, pour une présentation des métiers de l'aide à domicile,
- Espace numérique à la maison des services, afin de lever les freins liés à l'informatique et de profiter d'un espace dédié au numérique,
- Projet artistique avec le théâtre du Sémaphore de Port-de-Bouc.

### 5.1 Conclusion

En 2025, le manque d'orientations a persisté. Dans ce contexte, une réunion collective avec les partenaires prescripteurs a été organisée afin de présenter plus en détail l'action CISF et ses modalités d'accompagnement. Ce temps d'échange a permis d'aborder les situations de BRSA accompagnés par les partenaires et de faciliter l'identification des publics pouvant être orientés vers le centre. Il a également permis aux nouveaux professionnels arrivés au sein des structures partenaires de mieux connaître les objectifs et le fonctionnement de l'action.

Malgré les difficultés rencontrées cette année, notamment un manque de prescriptions, le CISF a poursuivi son action auprès des participantes : lutte contre l'isolement, mobilité, ouverture d'esprit, autonomisation dans les démarches quotidiennes, accompagnement dans l'accès aux soins et dans la définition d'un projet de vie.

L'année 2025 a également été marquée par de nouvelles collaborations avec les partenaires de Martigues. La mise en place d'un groupe sur la commune, dans les locaux de la Maison de la Formation et de la Jeunesse, a permis de découvrir d'autres partenaires et de renforcer notre visibilité sur le territoire. Cette proximité avec les acteurs locaux favorise les échanges et permet de mieux faire connaître le CISF.

Dans cette dynamique, l'association souhaite poursuivre ce cheminement en 2026, renforcer les partenariats et continuer à mobiliser le territoire autour de son action. Il est important

pour nous d'atteindre le quota fixé dans notre agrément, et nous veillons à y parvenir en mettant tout en œuvre pour garantir un accompagnement de qualité et une orientation optimale des participantes.

## VI. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET ÉVÉNEMENTS LIÉS À L'ASSOCIATION

### 6.1 Réunions au sein de l'association :

Le troisième vendredi de chaque mois, sont organisées **des réunions de travail avec les membres du bureau**. Au cours de ces dernières, un moment est consacré à la réflexion spirituelle et animé par notre « référent catholique », **le Diacre Pierre Laurent**.

Les **réunions avec les salariées** se tiennent régulièrement. Chaque salarié peut faire part du travail réalisé au cours du mois, informer des différents événements à venir ou encore des difficultés rencontrées. Un compte rendu est rédigé et distribué à chaque membre.

### 6.2 Collectes de Martigues Solidaire :

Nous avons participé, les **samedis 17, 24 et 31 janvier 2026 à la collecte de Martigues Solidaire** avec 5 associations du pays de Martigues. Cette manifestation consiste à collecter auprès des clients des grandes surfaces, des denrées alimentaires et d'hygiène. Les produits sont ensuite récupérés par la Banque Alimentaire qui centralise la marchandise pour la redistribuer aux associations partenaires.

### 6.3 Collecte de la Banque Alimentaire :

Le 29/11/2025 nous étions présentes pour la collecte de la banque alimentaire, au magasin Carrefour de Port de Bouc. Nous avons collecté cette année 1900 kg de marchandise contre 2880 kg en 2024.

### 6.4 Recherche de dons

Comme toute les années, la distribution des Troncs du déshérité a été renouvelée mi-novembre 2024 et le ramassage a eu lieu début janvier 2025, chez les commerçants qui ont eu la gentillesse de les accepter, merci à eux

En 2025 cela nous a rapporté **856,36 euros**.

Nous avons participé aux **messes de Saint Vincent** dans les différentes paroisses. Nous avons sollicité les participants pour s'investir dans notre association ou offrir un don.

Merci pour leur générosité, en 2025 cela nous a rapporté **1 275 euros**.

Nous remercions nos **généreux donateurs privés** qui ont contribué à notre autofinancement à hauteur de **2 970 euros**.

### 6.5 Liens avec la Fédération

Grâce aux dons de la Fédération des Équipes Saint Vincent, l'association a pu acquérir un surgélateur professionnel.

## 6.6 Récapitulatif des heures de bénévolat de l'année 2025

CHAMPS D'INTERVENTION	NOMBRE D'HEURES
<b>PERMANENCES ACCUEIL</b>	
Port de Bouc	792
Fos sur Mer	60
<b>TOTAL</b>	<b>852</b>
<b>AIDE ALIMENTAIRE</b>	
Banque Alimentaire : transport et déchargement	220
Confection des paniers secs	416
Surplus des grandes surfaces	2 964
Tri et préparation des paniers frais	3 744
<b>TOTAL</b>	<b>7 344</b>
<b>VESTIAIRE</b>	
Tri, nettoyage, vente	2 880
Travaux d'amélioration et réparation	160
<b>TOTAL</b>	<b>3 040</b>
<b>COOPÉRATIVE ALIMENTAIRE</b>	
Distribution	198
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>
<b>MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES</b>	
Collecte Nationale Banque Alimentaire	288
Collecte « Martigues Solidaire »	192
Tronc du déshérité	48
Messes de Saint Vincent	6
Réunions et convocations	297
<b>TOTAL</b>	<b>831</b>
<b>TRAVAUX</b>	
<i>Ressourcerie</i>	1056
<b>TOTAL</b>	<b>1 056</b>
<b>GESTION</b>	
<i>Administrative</i>	2 376
<b>TOTAL</b>	<b>2 376</b>
<b>TOTAL D'HEURES DE BÉNÉVOLAT</b>	<b>15 697</b>

## 6.7 Kilomètres parcourus valorisés pour l'année 2025

Activité / Partenaire	Kilomètres
Surplus Carrefour Chateauneuf	<b>3 000</b>
Surplus Intermarché, Aldi Croix Sainte	<b>2 500</b>
Surplus Aldi Martigues	<b>3 000</b>
Surplus Intermarché Fos sur Mer	<b>800</b>
Surplus Grand Frais	<b>1 400</b>
Boulangerie Ange	<b>1 200</b>
Maraîchers Zavattoni	<b>400</b>
Le fournil de Laura	<b>960</b>
Allers retours de la permanence accueil	<b>1 920</b>
Trajets des équipières	<b>1 500</b>
Déchèterie Ressourcerie	<b>768</b>
<b>TOTAL DES KILOMÈTRES PARCOURUS</b>	<b>17 448</b>

### Valorisation du bénévolat

Poste	Volume	Base de calcul	Valorisation (€)
Heures de bénévolat	15 697 h	21,38 € / h	335 602 €
Kilomètres parcourus	17 448 km	0,665 € / km	11 603 €
<b>VALORISATION GLOBALE</b>			<b>347 205 €</b>

# UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU QUOTIDIEN

*Au service des personnes les plus fragiles,  
avec constance et humanité.*



Nous remercions l'ensemble des bénévoles,  
partenaires et soutiens.



## **Équipes St Vincent de MARTIGUES**

Les Amarantes Bât L RDC

Avenue Pablo Néruda

13110 Port de Bouc

Tél 04 42 06 02 73

Mail: [esvbureaupresidente@gmail.com](mailto:esvbureaupresidente@gmail.com)